N° 34 — 167 année — Un numéro : 5 centimes — Vendredi 10 Février 1905

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

& du Vignoble Neuchâtelois

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville ..... fr.	8.—	4.—	2.—
Hors de ville ou par la poste dans toute la Suisse	9.—	4.50	2.25
Etranger (Union postale).	25.—	12.50	6.25

Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
Changement d'adresse, 50 ct.
ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Vente au numéro aux kiosques, dépôts, etc.

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ANNONCES c. 8

Du canton : 1re insertion, 1 à 3 lignes 50 ct. 4 et 5 lignes..... 65 ct. 6 et 7 lignes 75 » 8 lig. et plus, 1re ins., la lig. ou son espace 10 » Insert. suivantes (répét.) » » 8 »
De la Suisse et de l'étranger : 15 ct. la lig. ou son espace. 1re ins., minim. 1 fr.
N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
Bureau : 1, Temple-Neuf, 1
Les manuscrits ne sont pas rendus

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

IMMEUBLES

Terrain à bâtir

à vendre **aux Parcs,** entre la route et le chemin de fer, 1618 m².
S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire,** 6, rue du Musée.

Pour cause de changement de domicile, M. Gᵉ Favre, instituteur à Cernier, offre à vendre ou à louer tout de suite, sa

maison

située à Coffrane, comprenant 2 logements, un rural, jardins et verger avec arbres fruitiers. Eau sur l'évier. S'adresser à lui-même.

Sols à bâtir situés aux Parcs et aux Repaires, à vendre à des conditions avantageuses.
Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

Petite propriété, située au haut de la ville, renfermant maison de cinq chambres, jardin et vigne de 2000 m., à vendre 25,000 fr.
Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

A vendre à Fleurier, dans une des principales rues, un

MAGASIN de CIGARES

avec immeuble de bon rapport

assuré contre l'incendie pour 32,500 francs. S'adresser au notaire **Vaucher, à Fleurier.** H 2400 N

ENCHÈRES

VENTE de VINS

à Cressier

Le lundi 27 février, à 10 ½ h. du matin, la direction de **l'Hôpital Pourtalès** fera vendre par enchères publiques, à Cressier, les vins de ses caves de Troub, savoir :
51,500 litres de vin blanc 1904 (en 11 vases) ;
4300 litres de vin rouge 1904 (en 8 vases).
Ces vins sont de qualité supérieure et riches en alcool, d'après l'analyse qui en a été faite.
Les dégustations se feront dans la cave de Troub, dès 10 heures et les mises commenceront à 10 ½ h. précises.

A VENDRE

Semelle de pressoir

sciée, en chêne, à vendre chez Décoppet frères, entrepreneurs, Evole.

A vendre beau

CHIEN DE CHASSE

et de garde. Convient particulièrement pour la campagne. Conditions avantageuses. S'adresser Etude Borel & Cartier, Neuchâtel.

A vendre, pour 15 fr.,

un lit à une personne

avec sommier et trois coins remis à neuf. S'adresser Temple Neuf 20, 2me étage.

Auvernier

Eaux minérales purgatives. Hunyadi, Janos, Apenta, St-Joseph, etc.
Eaux minérales de table. St-Galmi et Montreux.
Eaux d'Ems, de Carlsbad, etc.
Sels de Glauber, etc.
Cristaux de soude, Sulfate de fer, Sulfate de cuivre, Cristaux de borax, etc.
Articles de droguerie (autorisé par l'Etat).
Objets de pansement, coton et gaze hydrophile.
Vieux vins de malades. Bordeaux, Beaujolais, Arbois, etc. etc.

Au magasin H.-L. OTZ

EMULSION

D'HUILE DE FOIE DE MORUE

aux hypophosphites de chaux et de soude. Employée avec succès depuis plusieurs années et recommandée spécialement pour les enfants.

Pharmacie F. JORDAN

Médaille d'argent :
Exposition nationale, Genève 1896

Vente d'une maison et dépendances, à Corcelles

Lundi 27 février 1905, dès **8** heures du soir, à l'**Hôtel Bellevue, à Corcelles,** la communauté **Pfenniger-Huguenin** vendra, par voie d'enchères publiques **la propriété qu'elle possède à Corcelles,** comprenant 3 logements, atelier, terrasse, buanderie, place et jardin d'une contenance totale de 507 mètres carrés ; vue superbe sur le lac et les Alpes, maison de construction récente. S'adresser, pour visiter l'immeuble, à **Mme Pfenniger, à Porcena, à Corcelles,** et pour les conditions au notaire **Henri Auberson,** à **Boudry.**

USINE DE BOTTES

près Boudevilliers

Cette usine, comprenant logement, rural, scierie, battoir, machine à vapeur, est offerte **à vendre** ou **à louer.** Assurance du bâtiment : **fr. 14,400.**
Entrée en jouissance : Saint-Georges 1905, ou époque à convenir.
S'adresser au propriétaire M. Alcide Borel, à Bottes, ou **au notaire Guyot, à Boudevilliers.**

Station d'essais viticoles d'Auvernier

Les propriétaires de vignes sont invités à adresser au soussigné, jusqu'au **15 courant,** leurs commandes de **plants racinés (poudrettes).** Passé ce délai, aucune demande ne pourra être admise.

Le directeur de la station d'essais,
H. LOZERON.

H 2474 N

Fabrique d'Huiles & Graisses Industrielles — GENÈVE — J. LAMBERCIER & Cie — Spécialité de FOURNITURES d'USINES (Courroies, Graisseurs, Caoutchouc, etc)

Organes de transmissions, Arbres, paliers, etc — GENÈVE — J. LAMBERCIER & Cie — Agence de marques américaines pour Machines-outils, petit outillage

Printemps-Été 1905

Mme WAGNIÈRE

Neuchâtel — 17, RUE DES BEAUX-ARTS, 17 — Neuchâtel

DÈS MAINTENANT

GRAND CHOIX DE NOUVEAUTÉS
en tous genres

Collections des Magasins du Sauvage, de Bâle

Riches assortiments en Tissus laine, laine et soie, Voile fantaisie, Toile et Toile de soie lavables, etc.
Collection de Soieries d'une des premières fabriques de Zurich, composée de plus de mille échantillons.
Sur demande, envoi à choix des collections.
Confections pour **dames, fillettes et garçons.**

A PARTIR DU 15 MARS PROCHAIN

Chapeaux « Modèles » de Paris

HAUTE NOUVEAUTÉ

On se charge des réparations

Chaussettes, Bas, Bas de Sport

MARQUE DÉPOSÉE — **en qualités recommandées** (marque écureuil) **fournit avantageusement comme spécialité la Tricoterie mécanique**
J.-J. Kunzli & Cie, à Strengelbach, Argovie

N.-B. **La fabrique ne livre pas aux particuliers**

A la Cité Ouvrière

7 bis, Rue du Seyon - **Neuchâtel** - Rue du Seyon, 7 bis

Demandez le

Pantalon

en

drap indéchirable

à fr. 7.50

POISSONS

SAUMON DU RHIN

Raie et Soles d'Ostende

Cabillaud, Aigrefin, Merlans à 60 cent. la livre

Truites - Palées - Brochets - Perches

BONDELLES

à **80 ct.** la livre

POULETS DE BRESSE

Dindons - Canards - Pintades
Pigeons romains - Poules à bouillir

GIBIER

Canards sauvages de	fr.	3.25 à 3.50
Sarcelles doubles	»	2.25 à 2.75
Bécasses	»	3.50 à 4.—
Perdreaux	»	2.50
Faisans coqs	»	4.50 à 5.50
Faisans femelles	»	4.— à 4.50
Grives litornes	»	0.75

CHEVREUIL - LIÈVRE

Au magasin de comestibles
SEINET Fils
Rue des Epancheurs 8
Téléphone 71

Meubles

A vendre, encore presque neufs, 1 commode, un petit canapé, 1 table de nuit et 2 tableaux. S'adresser chez H. Gétaz, Gibraltar 10, 3me à gauche.

W. BAUMANN, Fabricant, Horgen (Suisse).

Volets à rouleaux, Jalousies, Stores automatiques, brev. + 5103. Zà.2280g.

Boucherie GRIN

AGNEAUX

de Prés-Salés

Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Épancheurs, 8

Malaga Brun Misa
Malaga Doré Misa
Moscatel Misa
Vin de Madère

à 1 fr. 30 la bouteille, verre perdu
Nous reprenons les bout. à 15 c.

Confiserie Ch. BOURQUIN

Grand'Rue 11

VOL-AU-VENT

à l'emporté
depuis 1 fr.
le jeudi
et le samedi

Cartes de visite en tous genres à l'imprimerie de ce journal

Rhumes - Rhumatismes

La ouate **Thermogène** est un remède souverain contre toutes les **Douleurs Musculaires,** les **Rhumatismes,** les **Rhumes** et **Bronchites,** les **Maux de Gorge,** les **Points de Côté,** les **Torticolis,** les **Lumbagos,** et toutes les affections qui ont le froid pour origine.
Si l'on veut une réaction prompte et énergique, on asperge la feuille d'ouate, soit de vinaigre, soit d'un peu d'eau tiède salée.
Mais qu'on emploi le Thermogène à l'état sec ou à l'état humide, la douleur locale est rapidement soulagée et cet heureux résultat est obtenu par la seule application du Thermogène sur la peau.
La ouate **Thermogène** ne dérange aucune habitude et n'impose aucun repos ni régime.
Mode d'emploi. — Il consiste tout spécialement à déplier la feuille de ouate et à l'appliquer sur le mal.
La seule précaution à prendre, c'est que la ouate soit bien adhérente à la peau. (Lire notice dans la boîte.) — 1 fr. 50 la boîte. Zà 1435 g.

MARQUE DE FABRIQUE

En vente à **Neuchâtel :** E. Bauler, A. Bourgeois, A. Dardel, A. Donner, A. Guebhardt. F. Jordan, Dr L. Reutter.
Pharmacie D.-A. Chable, à Colombier.

Tailleurs
BRANDT & MATTHEY
Chemisiers

Pour mettre vos vins en bouteilles demandez les
BOUCHONS
chez **L. Bourgeois, à Yverdon.**
Qualité de liège insurpassable
Il est payé 1 fr. par bouteille ayant le goût de bouchon. H 20181 L

FABRIQUE DE **Cercueils**

Ed. Gilbert, Neuchâtel
MAGASIN ET ATELIER RUE DES POTEAUX
Grand choix d'articles mortuaires

Pharmacie-Droguerie fine

MARQUE DÉPOSÉE

Dr L. REUTTER
Faubourg de l'Hôpital
Emulsion d'huile de foie de morue très appréciée
LINIMENT ANTIRHUMATISMAL
Pilules dépuratives, thés dépuratifs et stomachiques
On porte à domicile
La pharmacie est ouverte le dimanche matin

E. Wullschleger-Elzingre

NEUCHATEL
Place Numa-Droz et rue Saint-Honoré

LE CORSET MODERNE

Elégant - Confortable

amincit la taille sans aucune pression sur l'estomac, plus de 30 modèles dans les **nouvelles formes,** du meilleur marché jusqu'au plus soigné de 12 fr.

Très grand choix de Corsets
de 85 cent. à 5 fr.

Le Savon Bergmann (deux mineurs) à 50 c.
Le Savon Mikado, qualité extra, à 60 c.

Le Merry

FRONTIGNAN vieux 1er choix

Prochaine arrivée en gare d'un lot de
20 pièces (225 lit.) à 135 fr. la pièce, et
30 feuillettes (112 lit.) à 72 fr. la feuillette.
Frontignan vieux, qualité **hors ligne.** Ces prix s'entendent franco de tous frais en gare Neuchâtel, fût **neuf** compris.
Paiement à volonté.
Occasion unique comme qualité et bon marché.
Prière de demander la ¼ bouteille échantillon offerte à toute personne qui voudra bien en faire la demande.

Arthur SCHORPP, Rocher 24.

Bois bûché

Anthracite, Houilles, Cokes, Briquettes
Braisette lavée, Tourbe malaxée, Charbon de bois
et tous autres combustibles, le tout rendu promptement à domicile, en 1re qualité.

Chantier PRÊTRE, à la gare
Magasin SAINT-MAURICE 10

Maladies des poumons

L'„Antituberculine" guérit rapidement et sûrement, même les cas les plus invétérés, de **catarrhes** chroniques des **poumons** et **asthme, toux** opiniâtre, **engorgement des poumons** (muscuosités), expectorations, douleurs pectorales, amaigrissement, sueurs nocturnes, manque d'appétit, etc. **Nouveau remède spécial,** protégé par la loi. Le meilleur **préservatif** contre la dangereuse **phtisie.** Grand succès. — Prix : 1 fl., 5 fr. — ½ fl., 3 fr. 50.
Dépôt à Neuchâtel : pharmacie Bourgeois.

W. SANDOZ

ÉDITEUR
Rue des Terreaux 1 et 3 - NEUCHATEL

Six mois dans l'Himalaya

le Karakorum et l'Hindu-Kush
VOYAGES ET EXPLORATIONS AUX PLUS HAUTES MONTAGNES DU MONDE
par le Dr J. JACOT-GUILLARMOD

290 illustrations, **10** hors texte phototypiques, **3** cartes, dont 1 inédite

Prix net : 20 fr.
En vente chez l'éditeur et dans les librairies

Faites un Essai avec le

Savon Sunlight

et vous vous en servirez toujours.

Fabriqué par la Savonnerie Helvetia à Olten.

Maison de Blanc, Trousseaux

KUFFER & SCOTT

Place Numa-Droz

Fort rabais sur les cols, étoles et rabats en guipure, pour dames et enfants.

Boucherie Brassel & Hæmmerli Fils

Successeurs de M. JEAN FEUTZ

VIANDE DE BŒUF, VEAU, PORC ET MOUTON
de première qualité à prix modérés

Spécialité de Charcuterie fine
SE RECOMMANDENT.

BAUX A LOYER

La pièce, 20 cent., la douzaine, 2 fr.

En vente au bureau de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel,* Temple-Neuf 1

Voir la suite des « A vendre » à la page deux.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

ADMINISTRATION de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENTS

A LOUER
pour le 1er avril, un logement de 2 grandes chambres, exposé au soleil. S'adressser faubourg de l'Hôpital 35, 1er à droite, depuis 4 h.

A louer, maintenant, rue du Coq d'Inde 8, un logement d'une chambre, cuisine et galetas. S'adresser au bureau de C.-E. Bovet, 4, rue du Musée.

Pour tout de suite ou Saint-Jean 1905,

A LOUER

deux appartements de 5 et 4 chambres, belles dépendances, chambre de bain, buanderie, grand balcon, vue exceptionnelle, tranquillité absolue, à côté du funiculaire, route de la Côte 46a. S'y adresser.

A louer, pour le 1er mai,
joli logement
2 chambres et dépendances. S'adresser rue du Seyon 7.

A louer pour Saint-Jean, logement de 5 chambres et dépendances, au centre de la ville. S'adresser Etude E. Bonjour, notaire, St-Honoré 2.

A louer, dès maintenant ou plus tard, un logement de 4 chambres, cuisine avec eau et dépendances. S'adresser faubourg de la gare 7, au 1er. c. o.

Appartement de deux chambres, au Rocher, disponible pour Saint-Jean. Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

On offre à louer
un appartement de 6 pièces, dont 5 mansardées et une belle avec balcon, pour le 24 mars. A la même adresse, 2 jolies chambres indépendantes. S'adresser Sablons 28, 1er étage, tous les jours à partir de 2 h.

A louer, tout de suite ou époque à convenir, un beau logement de trois pièces et chambre haute habitable, bien exposé au soleil. Véranda, jardin, buanderie, séchoir, gaz et électricité à volonté. Vue superbe. Tram.
S'adresser à B. Basting, Maillefer 2.

Petit appartement de deux chambres et dépendances, à la rue des Poteaux, pour époque à convenir. Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

A louer pour le 24 juin 1905, à l'Est de la ville, bel appartement de 4 chambres, cuisine, chambre à serrer, chambre de domestique et dépendances. Balcons. Belle vue. S'adresser Clos-Brochet 11, rez-de-chaussée. c. o.

La Société immobilière des Sablons offre à louer, dès le 24 juin 1905 ou plus tôt, plusieurs logements confortables de 4, 5 et 8 belles chambres et dépendances. Balcons, buanderies, séchoir, gaz; belle vue. S'adresser Etude A.-Numa Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à l'Etude Max-E. Porret, avocat, rue du Château 4.

A LOUER
au Val-de-Ruz, pour séjour d'été ou à l'année, un beau logement moderne de 5 à 8 pièces et dépendances, à 15 minutes du tram. Eau sur l'évier, balcon, galerie, belle situation au centre d'un verger. S'adresser à M. Guyot, notaire, Boudevilliers. c. o.

Appartement de trois chambres donnant sur la rue du Seyon, à louer pour Saint-Jean. Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

Commune des Hauts-Geneveys

La Commune des Hauts-Geneveys OFFRE A LOUER **un bel appartement** composé de quatre chambres, cuisine, cave, chambre haute, bûcher et portion de jardin. Eau sur l'évier. Très belle situation.
Entrée le 1er mai 1905 ou éventuellement le 23 avril 1905. — S'adresser à M. Louis GENTIL.
Les Hauts-Geneveys, 30 janvier 1905. R 77 N
Conseil communal.

A louer, dès 24 juin, logement de 5 belles chambres et dépendances. Quai du Mont-Blanc. Etude Brauen, not., Trésor 5.

A louer dès Saint-Jean 1905, rue de la Treille n° 6, un appartement de 4 pièces, cuisine et dépendances. S'adresser **Etude Ed. Junier, notaire, 6, rue du Musée.**

CHAMBRES

A louer jolie chambre meublée pour monsieur. S'adresser rue J.-J. Lallemand 1, au 2me, à droite. c.o.

Jolie chambre meublée, Industrie 28, 3me.

A louer, tout de suite, une chambre à coucher et une chambre rangée, indépendantes. Faubourg de l'Hôpital 42, 3me, à droite. c. o.

Jolie chambre meublée, pension si on le désire, faubourg du Lac 21, 2me étage.

Chambre meublée indépendante. Industrie 9, plain-pied. c. o.

Belles chambres confortablement meublées et pension soignée. — S'adresser 19, rue des Beaux-Arts. 3me étage. c. o.

Pension d'étrangers
Rosevilla, Avenue du Mail, 14

Chambre et pension
Pourtalès 3, au 2me. c. o.

A louer, tout de suite ou époque à convenir, pour 2 dames tranquilles, 3 jolies chambres contiguës, non meublées, dans une maison d'ordre. S'adresser Grand'rue 9, 1er étage. c. o.

Belle chambre meublée avec balcon.
Premier Mars 12, 2me étage.

Grande chambre non meublée, à louer au Vauseyon, 12 fr. par mois. Etude Ed. Petitpierre, notaire, 8, rue des Epancheurs.

Chambre meublée, rue de l'Hôpital 19, 2me étage. c. o.

Chambre meublée à louer, Parcs 45, 3me à droite. c. o.

LOCAT. DIVERSES

Domaine à louer

A louer, pour la Saint-Georges, à Rochefort, un bon domaine de 47 poses dont 22 en prés de montagnes.
Pour prix et conditions s'adresser à l'Agence agricole et viticole James de Reynier, Neuchâtel.

DEMANDE A LOUER

Un monsieur
demande à louer, pour le 1er mars, dans le bas de la ville, une chambre meublée, tranquille. Adresser les offres poste restante S. R. 10.

On cherche à louer
pour le 30 avril prochain, dans un village des environs de la ville, un logement de 3 chambres, situé au soleil. Adresser les offres sous D. C. 875 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

LOGEMENT
On demande à louer, si possible pour mars ou avril, au bas de la ville, du côté est, un logement de 5 à 6 pièces. S'adresser rue Pourtalès 10, au 2me, à droite.

Jeune ménage
cherche, pour le 24 juin ou plus tard, joli logement de 3 chambres. Rien du centre. S'adresser G. H. S. 230, poste restante, Neuchâtel.

OFFRES

Une jeune fille
de 15 ans, cherche place dans une bonne famille française, pour aider dans le ménage. Préfère une maison où elle aurait l'occasion d'apprendre le français.
S'adresser à Jean Roth, Erlach (Berne).

JEUNE FILLE
active, sachant passablement cuire, cherche place pour le 1er mai, dans petite famille, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. S'adresser à Mlle Joséphine Tabel, chez M. Schilliger, Weinmarkt 12, Lucerne.

Volontaire
On désire placer pour le mois d'avril un jeune garçon allemand de 15 ans dans une honorable famille pour aider aux travaux de la campagne. S'adresser sous chiffre M. S. 25, poste restante, Neuchâtel.

PLACES

On demande une
CUISINIÈRE
pour une famille à Berne. Entrée tout de suite ou plus tard. Bonnes recommandations exigées. Se présenter chez Mme Ch. Borel, Bellevaux 15, Neuchâtel.

ON DEMANDE
pour le 1er mars:
Une **bonne fille** sachant cuire; une **bonne sommelière** et un **jeune homme** libéré des écoles et désirant apprendre le français.
S'adresser Buffet du Régional, Colombier.

On cherche, tout de suite, pour **remplacement** d'un mois, une
bonne d'enfants
connaissant service de femme de chambre. S'adresser matin 8 et 9, chez Rougemont, 7, faubourg Crêt, Neuchâtel.
Même adresse, on cherche
Femme de chambre
sachant coudre. H 20757 L

On demande pour tout de suite une bonne
fille de cuisine
forte et robuste et une fille d'office. S'adresser Hôtel du Soleil.

On cherche, pour fin février, une bonne
cuisinière
ainsi qu'une
fille de cuisine
sérieuse et active. Bon gage est assuré. **S'adresser au Buffet de la gare, Saint-Imier.**

Pour le 1er mars on demande une jeune fille robuste comme
Femme de chambre
Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. Demander l'adresse du n° 878 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Mme J.-H. Schlup, Industrie 20 A, demande une
bonne domestique

On cherche
UN DOMESTIQUE
connaissant les travaux de la campagne, pour le 15 février ou 1er mars. S'adresser à M. Paul Gygi, agriculteur, à Bôle.
A la même adresse on désire échanger des pommes de terre Magnum contre Magnum pour semens.

Mlle Affolter, bureau de placement, Moulins 5, offre et demande des cuisinières, femmes de chambre et filles pour ménage.

1er MARS
On demande pour un ménage soigné, aux abords de la ville, une jeune fille active, connaissant un peu de cuisine. Bon gage. Références exigées. Demander l'adresse du n° 852 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

CUISINIÈRE
On demande une **bonne cuisinière** pour un ménage de la ville. Maison particulière. Gage de 50 à 60 fr. par mois. Entrée époque à convenir. Adresser les offres par écrit sous chiffre E. R. 863 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ON DEMANDE
une jeune fille sérieuse, pour ménage de 2 personnes, aussi vite que possible. S'adresser Café-Brasserie du Vauseyon 1.

EMPLOIS DIVERS

JEUNE HOMME
Jeune homme, âgé de 18 ans, Suisse allemand, parlant un peu le français, cherche place d'emballeur dans magasin ou emploi quelconque. Entrée 1er mars. Demander l'adresse du n° 877 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une demoiselle au courant des affaires et bonne vendeuse, désire entrer en relations avec une maison de commerce, disposée à l'occuper comme gérante, si possible à Neuchâtel. S'adresser Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Comptable-Correspondant
Jeune homme, 24 ans, correspondant français-allemand, connaissant la comptabilité en partie double, système américain, cherche place à Neuchâtel ou environs; accepterait aussi emploi provisoire. Adresser offres sous chiffre A. V. 2500 poste restante, Serrières près Neuchâtel.

JEUNE FILLE
intelligente, ayant belle écriture et connaissant la comptabilité, cherche pour tout de suite place dans magasin ou bureau. Certificats à disposition. Petit gage désiré.
Offres à Martha Christen, Brasserie, Herzogenbuchsee.

On demande un
ouvrier maréchal
connaissant la carrosserie et pouvant aussi ferrer les chars de campagne, chez F. Turin, maréchal, à Môtiers-Travers.

Jeune Allemand
cherche place comme valet ou dans un magasin. Rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville 2, 3me.

BON COMPTABLE
Edouard Knuchel, 4, rue Pourtalès. Spécialité de revisions de comptabilités.

JEUNE HOMME
pourrait entrer immédiatement comme commis à l'Etude Mauler & Berthoud, avocats et notaire, faubourg de l'Hôpital 19.

AGENCE
cherche pour Kœnigsberg et environs, la représentation d'une fromagerie, spécialement pour des fromages de Neuchâtel. Offres sous D. B. K. 111 poste restante principale, Kœnigsberg (Prusse).

Ecriture
Demoiselle disposant de ses soirées, cherche travail à faire à la maison. — Demander l'adresse du n° 870 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande pour tout de suite un
bon ouvrier vigneron
S'adresser Peseux 58.

Jeune fille de 16 ans, ayant fréquenté l'école secondaire pendant trois ans, cherche, dans le canton de Neuchâtel, une place de
demoiselle de magasin
pour se perfectionner dans la langue française
S'adresser à M. Muller, Rathaus, Frauenfeld (Thurgovie).

Un jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer tout de suite comme volontaire à l'Etude de E. Bonjour, notaire, Saint-Honoré 2.

Demoiselle de magasin
cherche place pour tout de suite. Demander l'adresse du n° 859 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Une personne
forte et robuste se recommande pour laver et récurer. S'adresser Saint-Maurice 6, 4me.

Voyageur
Jeune homme marié, 28 ans, demande place de voyageur pour maison sérieuse. Références à disposition. Pour renseignements s'adresser à M. J. Perrochet, propriétaire, à Auvernier.

APPRENTISSAGES

On demande un
APPRENTI
chez M. Jules Redard, ferblantier-appareilleur, à Auvernier.

On demande un
apprenti jardinier
chez Mme Courvoisier-Sandoz, au Chanet sur Vauseyon, pour commencement mars. — S'adresser au jardinier Charles Benoit.

Couturière
Mlle Jasinski, faubourg du Crêt 17, demande une c.o.
apprentie

Pour menuisier
On cherche place pour le printemps 1905, pour un garçon de 16 ans, désirant apprendre la profession de menuisier.
S'adresser à Mme veuve Albertine Fasnacht, à Montilier, près Morat.

PERDUS

Perdu
mercredi une broche or, torsade avec perles, depuis l'Evole au faubourg du Lac, en passant rue des Epancheurs et Saint-Honoré. Prière de la rapporter, contre récompense, faubourg de l'Hôpital 64.

PERDU
mardi soir, du théâtre à la rue de la Gare, un col guipure. Le rapporter, contre récompense, route de la Gare 11, 1er étage.

PERDU
Perdu, dimanche après midi, entre Neuchâtel et Serrières, une montre de dame en or du Tir fédéral de Winterthour. Prière de la rapporter contre récompense, à l'hôtel Bellevue.

PERDU
mardi, aux alentours du collège des Terreaux, un bracelet-gourmette en or. Le rapporter, contre récompense, à Mme Elskes, Cité de l'Ouest 1.

A VENDRE

La CORPULENCE
(EMBONPOINT)
disparaît par une cure de Corpulina. Plus de gros ventre, plus de fortes hanches, mais une taille svelte, élégante et gracieuse. Pas de médecine, pas de remède secret, mais un secours naturel ne nuisant point à la santé. Pas de diète et changement de la vie habituelle. Succès étonnant. — Prix du paquet, 2 fr. 50, port non compris. M. DIENEMANN, Bâle 32 O.1201B. Güterstrasse, 174.

LIMBOURG Ia
par pain et au détail
Magasin PRISI
Hôpital 10

Gros - PAPETERIE - Détail
F. Bickel-Henriod
en face de la Poste
Maison spéciale de
FOURNITURES DE BUREAU et d'école
FABRIQUE DE Registres
en tous genres
Copie de lettres
Presses à copier
Classeurs
Timbres caoutchouc et métal
Numéroteurs
Grand assortiment de
Papiers à lettre et Enveloppes
avec ou sans impression
Pour tous les articles
prix spéciaux suivant quantité

Rod. Urech
VINS EN GROS
Neuchâtel
Faubourg de l'Hôpital 12

Encavage de vins de Neuchâtel. Grand entrepôt de vins de table, rouges et blancs; vins de **Mâcon, Bourgogne, Bordeaux,** etc.
Tous les vins sont garantis naturels.
Prix modérés

Wienerlis à 10 cent.
Cervelas à 15 cent.
Les plus frais et les meilleurs
A LA
SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION

Qu'est-ce que le Lysoform ??
Le Lysoform est antiseptique, désinfectant;
Le Lysoform supprime les mauvaises odeurs;
Le Lysoform est sans odeur désagréable;
Le Lysoform guérit l'inflammation et la suppuration;
Le Lysoform adoucit et fortifie la peau;
Le Lysoform n'est ni caustique ni toxique;
Le Lysoform est d'un emploi facile, **sans danger.**
Flacon, 100 gr., 90 cent. (60 doses); savon toilette, 75 cent.; ménage, 40 cent., chez tous Pharmaciens. *Gros :* Anglo-Wiss Antiseptic Co, Lausanne.
Eviter les nombreuses contrefaçons !!!
14806 L.90

Véritables Saucisses de Francfort
à 35 cent. la paire
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Épancheurs, 8

TIMOTHÉE JACOT
5, faubourg de l'Hôpital
Grand choix de papeteries, photographies, tableaux et cadres, albums pour photographies et cartes postales.
Textes moraves, français et allemand

Pâtisserie-Confiserie
CHARLES SPERLÉ
Successeur de H. VUARRAZ
MAISON DE LA „ FEUILLE D'AVIS "
Tous les Jours :
Véritables petits pains de 3 heures et Brioches de Paris
SPÉCIALITÉS POUR THÉS :
Torchettes
Bâtons de Carlsbad
Galettes prima
Petits pains à sandwich

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE DE MONNAIES ET MÉDAILLES
A. JOBIN
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

Le plus beau choix de
CHAUSSURES
se trouve à la
HALLE aux CHAUSSURES
rue du Seyon
Th. Fauconnet-Nicoud

Tous les jours
Lièvre mariné
au vin, pour civet
Au magasin de Comestibles
SEINET FILS
Rue des Épancheurs, 8

BOUCHERIE GUSTAVE WALTER
Grand'Rue 14

AGNEAUX de Pré-Salé

A vendre deux nouvelles
Marmites à goudronner
les échallas. S'adresser chez Jules Redard, ferblantier-appareilleur, Auvernier.

Machine à écrire
Blickensderfer n° 7, en bon état, à vendre. Pour la visiter, s'adresser rue des Beaux-Arts 17, au 2me, à gauche.

Chevaux
Faute d'emploi, on offre à vendre 2 bons chevaux à choix sur 4. S'adresser à M. Arnold Brauen, Ponts-de-Martel.

DEM. A ACHETER

TERRAIN pour Villa
On demande à acheter un beau terrain à bâtir. Contenance 3 à 500 m². Adresser les offres par écrit à M. Adrien Borel, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

ON CHERCHE
à placer chez un instituteur ou dans quelque autre famille de principes moraux, pour réformer le caractère et refaire son éducation, un **jeune garçon** de 15 ans, robuste et intelligent.
Offres avec conditions sous chiffre D. M. C. 876 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Qui prêterait
la somme de 400 francs, pendant 4 mois, au 4 ½ %, contre bonne garantie. Demander l'adresse du n° 874 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

---

12 FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

L'HOMME EN ROUGE

PAR

W. BERT-FOSTER

Traduit de l'américain par PIERRE LUGUET

V

LE NUMÉRO 10

L'acte d'autorité auquel venait de se livrer Victor Payne avait profondément blessé son avocat, dont l'attitude changea subitement. Il devint tout à coup glacial avec son client, auquel il avait jusqu'alors prodigué les marques de sympathie et les encouragements.

Béthel, nous le savons, n'avait jamais eu grande confiance en l'issue du procès. Et, s'il était chargé de la défense, c'est qu'il s'agissait d'une sorte de cause célèbre dont il devait tirer une puissante réclame, quel qu'en fût le dénouement. Cependant, à mesure qu'approchait le jour des assises, une sorte de conscience s'était réveillée en lui, et il avait résolu de faire le possible pour tirer Victor Payne de l'affreuse situation où il s'était mis. En outre, la persévérance avec laquelle le prisonnier racontait son histoire et se prétendait innocent l'impressionnait malgré lui, et peut-être le doute était-il entré dans son esprit, malgré l'importance et la cohésion des charges réunies par l'accusation.

Mais, quand il le vit intervenir, faire acte de volonté, se mettre à la traverse des efforts tentés dans son intérêt propre, et imposer silence à celui-là même qui cherchait à le sauver, l'indifférence professionnelle, qu'il possédait au plus haut degré, le reprit entièrement, et, s'il n'en laissa rien voir, il pensa qu'il ne s'épuiserait pas en efforts pour un homme qui paraissait vouloir se perdre lui-même.

Quant à Victor, il était immédiatement tombé dans une rêverie profonde, et ne remarquait plus rien de ce qui se passait autour de lui. Il ne vit pas Bertha se retirer; il ne remarqua pas qu'une dame âgée, vêtue de noir, un grand air de distinction sur les traits, à la sortie du prétoire et l'emmena rapidement, usant d'attentions maternelles. (Cette dame était la mère de Joyce et d'Emory Stonor, chez qui la jeune fille vivait depuis quelque temps et retournait après son témoignage.) Il ne remarqua pas, surtout, le changement d'attitude de son défenseur, devenue presque hostile après avoir été ostensiblement bienveillante. Il poursuivait des pensées connues de lui seul, et rien n'existait plus, ni le procès, ni le tribunal, ni le crime pour lequel il était là.

La parole fut donnée à Béthel, qui se leva, suffisamment brumeux.

Sa plaidoirie fut assez habile cependant, parce qu'en somme c'était un avocat connaissant son métier, et que son intérêt propre lui interdisait de se montrer inférieur à lui-même, mais il la prononça sans l'ardeur, sans la chaleur, sans la conviction, jouée ou vraie, qu'on avait connue en lui au cours de procès semblables. Il raisonna, parce qu'il était là pour raisonner et qu'un auditoire nombreux l'écoutait ainsi qu'une vingtaine de ses confrères, mais il ne fit aucun effort personnel d'émotion, d'emballement, de sympathie si souvent contagieuse. Il en donna à Victor Payne pour son argent, s'il est permis d'employer une expression familière, mais constituant une image remarquablement exacte.

Il plaida le manque de preuves, ainsi qu'il l'avait primitivement résolu.

L'arme qui avait servi au crime n'était pas retrouvée; personne n'avait vu le meurtrier frapper sa victime; on ne savait qu'une chose, c'est que Frawley avait frappé Victor Payne. L'avocat reprit un à un les témoignages et les critiqua. Il montra l'accusé rentrant au village natal, et immédiatement en butte à l'inimitié publique, née de ce qu'il avait été pendant sa petite enfance à la charge de tous. Il laissa deviner l'accueil hostile, dédaigneux, immérité.

Puis, le crime commis, par un inconnu à qui on avait donné tout le temps de s'éloigner, les soupçons unanimes tombaient sur ce malheureux, parce qu'il avait eu une discussion violente avec la victime. Etait-ce suffisant pour motiver une accusation, et surtout une condamnation?

L'avocat ne dit pas un mot de l'histoire du train de marchandises, et de l'homme brandissant une hache, dont Victor Payne lui avait si souvent parlé. Sur ce point, son opinion était restée entière, et l'enquête — très sommaire — à laquelle il s'était livré, l'avait confirmé dans cette opinion. Mieux valait, sans doute, passer entièrement sous silence cette étrange hallucination de son client.

Il conclut ainsi:

— «Messieurs les jurés, vous connaissez tous un vieux proverbe: «Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé». Nous sommes exactement dans cette situation. Nous gênons; il y a contre nous des rancunes, anciennes et injustes, mais encore inassouvies. On veut nous faire disparaître, et on dit que nous sommes enragé. Cependant, si tout le monde, à cet étrange procès, apporte des impressions personnelles, personne n'apporte un fait, une preuve.

Nous ne jugeons pas sur des présomptions, n'est-ce pas? Nous ne nous contentons pas, pour déclarer un homme coupable, pour l'envoyer à la prison ou à la mort, de l'opinion de ses voisins, et des bavardages des commères de son pays? Il nous faut quelque chose de plus sérieux et de plus solide, sur quoi s'appuie notre responsabilité et qui laisse à notre conscience sa paix ultérieure. Ce quelque chose, nous ne l'avons pas. Nous savons qu'un crime a été commis, et que l'opinion publique, dans son odieuse partialité, en accuse cet homme. C'est tout. Victor Payne peut avoir assassiné Frawley, mais ce peut tout aussi bien être l'œuvre d'un autre, assez habile pour se dissimuler. Nous n'en savons absolument rien.

Et cependant, Messieurs, il va falloir choisir, entre l'accusé, ici présent, contre qui on n'a pu recueillir aucune charge probante, et les misérables qui sont en liberté à l'heure actuelle, mais qui sont très capables du forfait accompli, et dont l'un d'eux garde sans doute la responsabilité.

Qui donc, parmi vous, aura ce courage? Qui donc sentira sa conviction suffisamment établie pour envoyer cet homme à la mort, ou à la détention? Je vous laisse, Messieurs les jurés, débattre ce problème avec vos consciences d'hommes honnêtes. Je vous demande seulement de ne pas oublier que, lorsqu'il y a doute, ce doute doit profiter à l'accusé.»

Béthel se rassit. Ses confrères vinrent le féliciter. Tout un brouhaha de conversations s'établit dans l'auditoire, pendant que le jury se retirait dans la salle de ses délibérations. Il n'y avait pas eu, en effet, de réplique de l'accusateur public. Atterbury se sentait la conscience satisfaite de son premier effort. Et la cause lui paraissait si bien gagnée qu'il jugea complètement inutile de se fatiguer davantage.

Pour Victor Payne, on l'avait emmené dans une petite chambre ouvrant derrière le banc des accusés, et où il resta seul avec ses gardiens.

Avait-il entendu la plaidoirie de son défenseur? Avait-il constaté combien elle avait été terne et peu chaleureuse? Non.

Pendant que Béthel parlait il était tombé dans une sorte de demi-conscience étrange, et agréable, parce qu'elle l'emportait loin de la salle surchauffée, loin de ces gens qui le regardaient curieusement, loin du bourdonnement de mots qui fatiguait son oreille, loin de cette atmosphère où s'agitaient des spectres de captivité et des miasmes de mort.

Il avait repris en arrière la route de sa vie, et en repassait tous les épisodes, depuis son retour malheureux à West-Creck, jusqu'aux jours de l'enfance, malheureux aussi, mais quelquefois illuminés de soleil.

Et maintenant, dans la chambre close et silencieuse, ignorant la présence des policemen à ses côtés, l'accusé se voyait dans une prairie, auprès d'une enfant qui gardait deux vaches. Il la consolait, il lui expliquait ses projets d'avenir. Elle lui mettait autour du cou ses deux bras frais; elle l'embrassait de toute sa tendresse naïve. Et lui, son petit paquet sur l'épaule, regagnait la route et s'en allait, prêt pour la conquête du monde.

Ah! que c'était doux, ce rêve! Comme elle était jolie, cette fillette, avec ses grands yeux où perlaient les larmes récentes. Comme c'était bon de l'entendre encore, répondant de sa voix pure à tout ce qu'il avait dit pour la réconforter.

— Oui, Vic.

Ah! l'heureux temps! Et combien facilement, au cours de cette évocation, tout ce qui l'avait obscurci — injures, mépris, brutalités — combien facilement tout cela disparaissait, pour ne laisser revivre que ce qu'il avait contenu de doux et de poétique, la joie de vivre et d'être sain, l'espérance en l'avenir, l'illusion, plus forte que la douleur même!

Victor souriait, à présent, et ses gardes le considéraient, surpris.

Une heure passa. Dans la salle d'audience le public attendait, nerveux, tandis que les avocats, réunis en groupe, plaisantaient à voix haute. Peu leur importait que la vie d'un homme se jouât en ce moment; l'accoutumance les rendait indifférents, comme elle permet au chirurgien de garder intacte sa présence d'esprit pendant que la chair douloureuse hurle sous son instrument. Béthel, dégagé de tout souci maintenant, riait avec les autres. Il avait oublié déjà son client et le procès, la corvée était faite, et le résultat de la délibération qui avait lieu à cet instant même ne lui importait que médiocrement.

La cour reprit séance, et les jurés rentrèrent.

Victor Payne, toujours rêvant et lointain, fut ramené à sa place.

Le chef du jury prit la parole.

— Votre Honneur, dit-il, nous déclarons Victor Payne coupable de meurtre au second degré. Nous sommes unanimes à le recommander à la bienveillance de la cour, en raison du coup qu'il a reçu de la victime, et qui constitue une provocation diminuant dans une certaine mesure sa responsabilité.

Un murmure s'éleva dans le public, et le président des assises resta silencieux pendant quelques instants.

Puis il regarda Béthel, qui déjà rassemblait ses paperasses. L'avocat se baissa vers son client, et murmura:

— Voulez-vous que je demande l'appel, ou un délai pour la sentence?

Victor Payne, ramené à la réalité, tressaillit

— Non, dit-il. Qu'on en finisse!

— Nous demandons la sentence immédiate, prononça Béthel.

Au fond, il n'était pas fâché d'en avoir fini avec cette malencontreuse affaire.

(A suivre).

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

La Feuille d'Avis de Neuchâtel,
hors de ville, 9 fr. par an.

Norddeutscher LLOYD BRÊME

Prochains départs

Pour New-York:

via Southampton et Cherbourg, de Brême, « Kronprinz Wilhelm » 7 Fév.
direct, de Brême, « Breslau » . . 11 Fév.
via Cherbourg, de Brême, « Grosser Kurfürst » . 18 Fév.
via Southampton et Cherbourg, de Brême, « Kaiser Wilhelm der Grosse » 21 Fév.
direct, de Brême, « Brandenburg » . 25 Fév.
via Naples et Gibraltar, de Gênes . . . . . 16 Fév.

Pour l'Egypte, Indes, Chine, Japon:

Départ de Gênes, « Prinz-Heinrich » . . . . . 15 Fév.
Départ de Gênes, « Prinz Eitel Friedrich » . . . 1er Mars

Pour Australie:

Départ de Gênes, « Scharnhorst » . . . . . 7 Fév.

Pour Alexandrie:

Départ de Marseille, « Hohenzollern » . . . . . 8 Fév.
Départ de Marseille « Schleswig » . . . . . 15 Fév.

Pour passages s'adresser aux agences:
ZURICH: **H. MEISS, agent général;**
NEUCHATEL: **G. RENAUD**, avoc., 4, Passage Max Meuron.

SOCIÉTÉ DE ZOFINGUE

Section Neuchâteloise

Les billets pour la

Séance populaire

de samedi sont en vente chez M. W. Sandoz.

Société auxiliaire de la Mission romande

EN FAVEUR DE

l'Education des enfants de nos missionnaires

Les dames du comité neuchâtelois se sentent pressées, au commencement de cette année, de remercier chaleureusement pour tous les dons reçus pendant l'année 1904. Grâce à la fidélité avec laquelle, soit les Eglises, soit les donateurs isolés, ont continué à penser à cette œuvre, le comité a pu, sans difficultés, envoyer sa contribution au comité central à Lausanne et même l'augmenter cette année par le fait d'un généreux legs.

Cependant le comité neuchâtelois se permet de rappeler son œuvre aux membres de l'Association ou à d'autres amis qui, jusqu'à présent, ne l'auraient pas soutenue de leurs dons. Le comité central entre cette année dans une nouvelle voie, par la décision prise de donner un subside non seulement aux enfants élevés en Europe mais de l'accorder aussi aux enfants âgés de dix ans que leurs parents élèvent en Afrique, soit à l'aide d'institutrices, soit dans les écoles de ce pays.

Nous sommes heureuses si par notre aide, nous pouvons épargner à nos missionnaires le plus longtemps possible, ce qui est leur grande épreuve: la séparation d'avec leurs enfants.

Notre Association s'occupe cette année de treize enfants, dont sept en Europe et six en Afrique; mais à côté de ces allocations, et c'est là sa plus lourde charge, elle a tenu à honneur de rembourser au Conseil de la Mission, une partie de la somme importante qu'il consacre aux enfants de nos missionnaires. Ainsi notre budget annuel s'élève de 12,000 fr. à 15,000 fr., somme fournie par les trois cantons romands et par Berne.

A Neuchâtel, les dons sont reçus avec reconnaissance par les journaux religieux et par le comité:

Mlle de Mandrot, présidente; Mme Th. Bovet, secrétaire; Mme Julien Lambert, trésorière; Mme Ferdinand Du Pasquier; Mme Clerc-Leuba; Mme Le Coultre; Mme Gustave Bellenot; Mme Samuel de Perregaux; Mme Armand Du Pasquier; Mme Jean de Pury et Mme Albert de Montmollin.

Grande salle du Collège de Peseux

Portes: 7 ½ heures — Rideau: 8 h. précises

DIMANCHE et LUNDI, 12 et 13 février 1905

Grandes soirées théâtrales et gymnastiques

offertes par la

Société fédérale de gymnastique, section de Peseux

SUCCÈS *Au programme:* **SUCCÈS**

LE SPECTRE DE CHATILLON

Episode de la guerre de cent ans

Drame historique en 3 actes et 6 tableaux, par A. CONPARD

DISTRIBUTION DES TABLEAUX:

1er tableau: **La Veillée du Baron.**
2me tableau: **La Tour de l'Hermite.**
3me tableau: **Le Roi.**
4me tableau: **La Prise du Château.**
5me tableau: **Le Guet-Apens.**
6me tableau: **Le Pardon.**

Seigneurs, pages, hommes d'armes, trompettes, soudards.

Pour les détails, voir le programme

Prix des places: fr. 0.50

Costumes fournis par la maison Jäger, à Saint-Gall

COLOMBIER

LA CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHATEL

a l'honneur d'informer la population de **Colombier,** qu'ensuite de la démission honorable du titulaire,

M. Daniel CHABLE, pharmacien

a été nommé **Correspondant de la Caisse d'Epargne de Neuchâtel** pour cette localité et que c'est à lui que le public devra s'adresser à l'avenir.

Neuchâtel, 7 février 1905.

Le Directeur.

SALLE DES CONFÉRENCES (Moyenne)

SAMEDI 11 FÉVRIER 1905

à 8 heures du soir

2me RÉUNION D'ÉVANGÉLISATION

PAR

M. Adolphe SARRAZIN, de Bordeaux

PENSIONNAT DE DEMOISELLES

de Mme et Mlle REGENASS, institutrice diplômée

SISSACH (Bâle-Campagne)

OBJETS D'ÉTUDES: **Langues allemande,** anglaise et italienne, comptabilité, toutes les branches scientifiques, musique et peinture, ouvrages manuels.

PRIX DE PENSION: 65 fr. par mois, leçons comprises, excepté celles de piano. — Jardin. — Prospectus et bonnes références dans la Suisse française sont adressés à première demande. H 673 Q

Pensionnat évangélique de jeunes filles

Langue allemande **à BOCKEN** Langue allemande

près Horgen, au bord du lac de Zurich

Ecole ménagère pratique et théorique, position salubre et pittoresque. Prix de pension modéré **Vie de famille chrétienne.**

Commencement du cours d'été le 1er mai 1905. H. 453 Z.

Pour prospectus, s'adresser à M. le Dr E. Nagel, pasteur, Horgen.

Lavage chimique et teinturerie

H. HINTERMEISTER

TERLINDEN & Cie, succ.

Rue de l'Hôtel-de-Ville 4

Le plus grand établissement de ce genre en Suisse

Ouvrage très soigné - PRIX MODÉRÉS

PROMPTE LIVRAISON

Dépôt à Saint-Blaise: chez Mme veuve Mügeli, chaussures.

Sanatorium Bellevue sur YVERDON (SUISSE)

Etablissement ouvert toute l'année pour le traitement de toutes les affections nerveuses. Hydrothérapie, massage, électricité, cures de Weir-Mitchell, etc.. etc. S'adresser au Directeur, médecin-spécialiste.

ÉCHANGE

Une bonne famille du canton de Berne désire placer sa fille, âgée de 15 ans, en échange d'un garçon ou d'une fille du même âge, de préférence dans les environs de Neuchâtel. S'adresser à M. Rud. Stotzer, Fahys 143, Neuchâtel, ou à M. Megert, épicier, Rüthi près Büren a/A.

Famille allemande

à Bâle, désire

prendre en pension

une jeune fille ou garçon qui aurait l'occasion de suivre les écoles et d'apprendre la langue allemande. Demander l'adresse du no 865 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

XVme Fête Fédérale de Sous-Officiers

à NEUCHATEL, 29-31 juillet 1905

CONCOURS

Un concours est ouvert pour **l'impression en couleurs de l'affiche officielle de la fête.** Tirage 5000 exemplaires sur papier mi-fin. Format 110 × 72. Date de livraison 15 mai 1905. On peut consulter l'original au bureau du soussigné, Hôtel communal, 1er étage, où les soumissions avec échantillon de papier sont reçus jusqu'au 28 février 1905.

Neuchâtel, 8 février 1905.

Au nom du comité d'organisation:

H 2493 N *Le président,*

Ferdinand PORCHAT

Conseiller communal.

Capitalistes - Banques

Jeune homme sérieux, actif, riche héritier, cherche 5000 fr. tout de suite contre remise police assurance vie même somme, bon intérêt, prime-affaire, sûr, sérieux. Ecrire: C. C. casier postal 5806, Neuchâtel.

Société d'Utilité publique

AULA DE L'ACADÉMIE

Vendredi 10 février 1905

à 8 h. du soir

Conférence publique

et gratuite

UNE LEÇON DE GRAPHOLOGIE

(Les bases de la Science graphologique)

par

M. E. DOUTREBANDE,

pasteur à La Chaux-de-Fonds

Nadenbousch

absent

jusqu'au 20 février

PENSIONNATS

insérez dans le

Schweizer. Haushaltungsblatt

Organe de la Société d'Utilité publique des femmes suisses

paraissant deux fois par mois à **Lucerne.**

Journal de famille un des plus répandu de la Suisse. Prospectus et numéros sur demande K 258 L

Agence du Publicité H. Keller.

Famille de professeur cherche **jeune homme**

en pension

Occasion d'apprendre l'allemand et de fréquenter l'école secondaire et supérieure. S'adresser à M. le **Dr Tschopp à Aarau.** A 1152 Q

A prendre gratuitement bonne terre végétale

S'adresser à l'Etude de M. le not. Brauen, rue du Trésor, ville.

Mlle S. MANSBENDEL

garde-malade, releveuse

30, rue du Seyon, à Neuchâtel, est disponible et se recommande.

Brasserie Gambrinus

Ce soir, dernier

CONCERT

par l'excellente et nouvelle troupe française (cinq personnes)

Brunel

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE

de la

MÉTAIRIE AMIET

Assemblée générale ordinaire le mercredi 15 février 1905, à 11 heures du matin, à la Salle des Commissions, hôtel communal.

ORDRE DU JOUR:

1. Rapport du Conseil d'administration et des vérificateurs de comptes.
2. Votation sur les conclusions de ces rapports.
3. Nomination de deux commissaires-vérificateurs.
4. Divers.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des vérificateurs sont déposés, à la disposition de MM. les actionnaires, chez MM. Pury & Cie, à Neuchâtel, dès le 7 février 1905.

Pour prendre part à l'assemblée, MM. les actionnaires devront être porteurs de leurs titres ou d'un récépissé en tenant lieu.

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Le dividende de l'exercice 1904 est fixé à **29 fr.** par action. Il est payable dès ce jour à la caisse de la Société à Neuchâtel et aux Agences dans le canton sur présentation du coupon no 41.

Neuchâtel, le 9 février 1905.

La Direction.

Grande salle du Collège de Peseux

Conférence publique et gratuite

le vendredi 10 février 1905

à 8 h. du soir

— SUJET —

Les hauts sommets des Alpes bernoises

avec projections, par

M. Ed. WASSERFALLEN

professeur à La Chaux-de-Fonds

Commission scolaire.

Monsieur et Madame Fritz ROULET et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser.

Madame veuve J. GRISONI et sa famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

Cressier, 7 février 1905.

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHATEL

Promesses de mariage

Max-Ferdinand Mayer, pharmacien, Alsacien, à Vevey, et Marguerite-Hélène Morel, Neuchâteloise, à Neuchâtel.

Charles Jeanneret, manœuvre, Neuchâtelois, et Marie-Emma Erb, servante, Bernoise, tous deux à Neuchâtel.

Décès

6. Emma-Clara, fille de Christian Zbinden et de Rosina née Fluckiger, Bernoise, née le 29 septembre 1902.

8. Hermann, fils de Samuel-Gottfried Blaser et de Maria née Messerli, Bernois, né le 23 décembre 1904.

LA GUERRE

On télégraphie de Tokio que le gouvernement japonais proteste auprès de la Chine contre l'évasion d'un officier et de 7 soldats russes prisonniers sur parole à Chefou.

— On a reçu à Saint-Pétersbourg la nouvelle que le chemin de fer sibérien est détruit en deux endroits à environ 20 verstes d'Irkoutsk, ainsi que sur la section Kharbin-Moukden. Les dégâts à l'est d'Irkoutsk s'étendent sur une distance de près d'un kilomètre. Ce sont les grévistes, aidés par d'importants détachements de réservistes mutinés, qui ont commis ces dégâts.

En Russie

La vraie situation

Sous ce titre, un de nos correspondants, qui connaît la Russie et dont les idées concordent avec celles du correspondant pétersbourgeois du «Temps», nous écrit:

Lors des troubles récents de Russie qui s'apaisent insensiblement sous le poids d'une répression puissante, la plupart de nos journaux ne parlaient que de révolutions dont le résultat prochain était sinon le renversement du tsarisme, du moins celui de son infecte bureaucratie, ce qui aurait provoqué l'établissement d'un pouvoir constitutionnel.

Hélas! ces prédictions étaient prématurées. Les derniers événements viennent de prouver une fois de plus que ce peuple russe, mouton par excellence qui se laisse mener à l'abattoir mandchou sans trop de bêlements, n'est point encore assez instruit pour avoir conscience de ce qu'est une révolution. L'r est de trop. Evolution est déjà quelque chose d'irréalisable pour son hébétement héréditaire.

Certes, le mouvement libéral qui vient de se produire ne peut être considéré comme superficiel, mais il n'a entraîné qu'une très faible partie de la population; le vrai peuple, qui comprend les paysans et les moujicks, n'y a point pris part.

Du reste, fût-il en état de comprendre sa position, ce qui le pousserait évidemment à la modifier, deux choses, à l'heure qu'il est, lui feraient défaut pour mettre en pratique cette résolution: l'argent et les armes.

Ah! le gouvernement sait bien ce qu'il fait quand, de concert avec l'Eglise, il ordonne la célébration de nouvelles fêtes pour forcer son pauvre peuple de chômer; car, il est avéré qu'il n'y a aucun pays où l'on observe autant de fêtes qu'en Russie. Si j'ai bonne souvenance, les fêtes officielles sont au nombre de 46 environ; ajoutez à cela les 52 dimanches et vous arrivez à 98 jours fériés par an. Comment avec cela les paysans et les moujicks qui sont payés d'une façon dérisoire pourraient-ils nouer les deux bouts? Cela leur est impossible, ce qui fait que jamais vous ne les verrez sacrifier leurs copecks pour l'achat d'un livre ou d'un journal (ils ne savent du reste pas lire), encore moins pour celui d'une arme. Quel plaisir cela pourrait-il bien leur procurer?

S'ils ont quelque piécette en leur possession, soyez assurés qu'ils se hâteront d'aller l'échanger au «monopole» le plus voisin contre une de ces petites bouteilles de vodka qu'ils boiront religieusement au goulot pour n'en rien perdre et ce, à la sortie du débit d'alcool, en dépit de tous les passants.

De la forme de leur gouvernement, ils n'en ont cure. Ils acceptent avec résignation celui qui les régit aujourd'hui comme provenant de souche divine. Et que leur fait à eux que ce soit sa très haute seigneurerie le prince X... ou son Excellentissime grandeur le prince Z... qui dirige le ministère intérieur.

En sueront-ils moins aux prochaines récoltes ou leur «Barine» (maître, monsieur) les leur payera-t-il davantage?

Non, tant que le peuple russe restera ignorant et pauvre, toute insurrection de sa part subira un échec certain; la révolution que tout le monde civilisé souhaite ne se fera que par la diffusion de l'instruction et par l'application du véritable esprit religieux. R. C.

Les réformes

Le comité des ministres a décidé:

1. D'abolir, en attendant la revision définitive, le droit du ministre de l'intérieur de défendre l'insertion de communiqués dans les journaux;

2. D'abolir les règlements existants sur le transfert d'un journal d'un éditeur à un autre, et de remettre en vigueur le règlement antérieur qui exigeait seulement la notification du transfert au département de la presse par les deux éditeurs intéressés;

3. Qu'en attendant la revision des lois sur la censure, les arrêtés du ministre de l'intérieur relatifs à la suspension de la vente au numéro d'un journal ne s'appliqueraient qu'à la vente dans les rues, places publiques, gares de chemins de fer et autres endroits publics, et non à la vente chez les libraires ou à la mise à la disposition du public dans les salles de lecture.

Le ministre pourra demander communication du nom de l'auteur d'un article, s'il estime qu'il y a lieu à poursuites ou que la sécurité de l'Etat est en cause;

4. De demander à l'empereur que les ouvrages déférés par le ministre de l'intérieur au comité des ministres, aux fins de suppression pour raisons politiques, soient soumis à l'Académie des sciences ou à un autre corps savant, avant qu'il soit définitivement statué sur leur cas;

5. D'accorder au ministre de l'intérieur et à celui de la justice le droit de reviser les règlements édictant des mesures provisoires en matière de censure, ainsi que les droits du gouverneur général du Caucase;

6. D'inviter le ministre de l'instruction publique et de l'intérieur, après consultation préalable avec le gouverneur général de Kieff, avec l'Académie des sciences et avec l'Université de Kiel et de Kharkoff, de reviser les décrets impériaux qui imposent des restrictions à l'emploi de la langue petite-russienne, dans les livres.

Le tsar a confirmé, le 3 février, les décisions ci-dessus.

Les zemtsvos

Un groupe de membres de la noblesse de Moscou demande la suppression de la censure pour les comptes rendus des assemblées de zemtsvos.

Le zemstvos de Karkoff réclame la convocation d'un congrès général annuel de tous les zemtsvos.

Le pope Gapony

Le pope Gapony est relevé de toutes ses fonctions ecclésiastiques aussi longtemps que son rôle dans le mouvement ouvrier n'aura pas été éclairci.

A Saint-Pétersbourg

On télégraphie de Saint-Pétersbourg au «Petit Journal», jeudi à 1 h. 50 du matin, que le bruit persiste qu'une collision s'est produite dans les fabriques entre les grévistes et la troupe; il y aurait eu des tués et blessés.

A Moscou

Les étudiants de l'Ecole supérieure d'agriculture de Moscou ont décidé de ne pas reprendre leurs travaux avant le mois de septembre. Les professeurs ont ajourné leurs cours «sine die».

POLITIQUE

France

Une délégation du groupe d'arbitrage international, comprenant entre autres MM. Caillaux, Beauquier, etc., a remis à M. Delcassé ministre des affaires étrangères, une lettre appelant son attention et celle du ministre du commerce sur la clause contenue dans les nouveaux traités de commerce allemands empruntés à la loi sur le tarif de douanes suisse et portant que toutes les difficultés résultant de l'application des nouveaux traités seront soumises, à défaut de règlement à l'amiable, à la cour de la Haye.

Le groupe demande au ministre de tenir compte de cette mesure, au cas où la France envisagerait également des négociations internationales.

Le groupe a fait remarquer en outre que, sous des prétextes divers, les dispositions des traités de commerce sont périodiquement tenues pour lettres mortes, provoquant des protestations continuelles. Le commerce du monde entier aurait intérêt à régler ou à prévenir ces contestations au moyen de commissions d'enquêtes internationales, dont les gouvernements pourraient constituer chacun de leur côté les éléments.

Le ministre des affaires étrangères a assuré la délégation qu'il examinerait avec soin la question.

— On assure que, dans sa réunion de mardi soir, le conseil national du parti socialiste français a décidé par trente-trois voix contre treize et sept abstentions que les élus socialistes ne devraient plus participer à la délégation des groupes de gauche. La plupart des socialistes paraissent disposés à se conformer à cette décision. Toutefois, on assure que quelques-uns d'entre eux, notamment MM. Isoard, Zévaès et Augagneur, sont d'avis de continuer à assister aux réunions de la délégation. En conséquence, il se pourrait qu'une scission se produisit à bref délai dans le groupe parlementaire.

Allemagne

La Chambre des députés de Prusse a voté définitivement en troisième lecture, par 244 voix contre 146, le projet relatif aux canaux.

Italie

Malgré une note officielle qui aurait dû rassurer les «ferrovieri» sur les intentions du gouvernement en leur faveur, il semble qu'ils ne veuillent pas renoncer au projet de grève générale. Les employés de chemins de fer des autres villes ont donné pleine adhésion aux délibérations des promoteurs milanais.

Avec les députés socialistes qui se sont rendus à Milan, il a été convenu que si les promoteurs étaient arrêtés trois députés socialistes prendraient la direction du mouvement. Comme précaution, on a mis en sûreté la caisse de l'association qui permettra de soutenir les ouvriers durant la grève. Il paraît que les moyens sont suffisants pour cinq jours.

Royaume-Uni

Une députation du comité parlementaire des trade-unions a été reçue mardi par M. Balfour et lui a exposé les desiderata du parti ouvrier au sujet des sans-travail. La députation demandait la création d'un comité permanent comprenant des représentants des trade-unions, sur le modèle du comité de M. Long pour Londres, ainsi qu'une meilleure organisation de l'aide apportée par le gouvernement au chômage.

M. Balfour, tout en acceptant l'idée d'une administration permanente, a mis les délégués en garde contre la possibilité de voir se créer une classe d'individus perpétuellement à la charge de l'Etat.

Suède et Norvège

Le ministre d'Etat norvégien, M. Hagerup, a déclaré dans la séance de mercredi du Storthing que les négociations avec la Suède au sujet des consulats ont échoué; il a ajouté que la situation est sérieuse. Le devoir du gouvernement consiste à exiger l'exécution intégrale de celles des conditions qui sont nécessaires pour que la Norvège puisse soutenir son rôle comme royaume souverain dans le droit international et le mouvement pacifiste. Le gouvernement est prêt à démissionner si son maintien en fonctions devait empêcher une entente ultérieure.

— Le «Journal officiel» de Stockholm publie le procès-verbal de rupture des négociations entre les ministres norvégiens et suédois au sujet de la création de consulats distincts pour chacun des deux royaumes. Le roi s'est décidé à rompre sur le conseil du ministre des affaires étrangères.

ETRANGER

Nécrologie. — M. Mazeau, ancien premier président de la cour de cassation française, ancien sénateur de la Côte d'Or, est mort mercredi, à l'âge de 80 ans.

C'est M. Mazeau qui, en sa qualité de premier président de la cour de cassation, présida en 1899, à la cour d'assises, les débats sur la demande en revision de l'affaire Dreyfus. C'est sur la demande de M. Mazeau, après enquête sur l'attitude de la chambre criminelle, qu'avait été présentée au Parlement la fameuse loi de désaisissement, qui renvoyait l'examen de la demande en revision devant la cour siégeant toutes chambres réunies.

— Adolphe de Menzel, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin et peintre de la Cour, est mort jeudi matin à 7 heures. Il était né en 1815.

Vers le pôle sud. — La corvette «Uruguay», que le gouvernement argentin avait envoyé dans le sud pour informer M. Jean Charcot que Nordenskjœld, à la recherche duquel le premier était allé, avait été retrouvé, vient de rentrer à Buenos-Ayres.

Les officiers rapportent que leur expédition a été très mouvementée. L'«Uruguay» est parvenu jusqu'à 64°57' de latitude sud et a traversé plus de 600 milles de glace au milieu desquelles il a dû se frayer un passage à coups de proue, courant à tout moment le risque de perdre son hélice. Aucun des signaux qui devaient être laissés sur plusieurs points par l'expédition Charcot n'a été retrouvé.

Vol au P.-L.-M. — Depuis quelque temps, on constatait la disparition de petits colis de messageries. Pour arriver à pincer le voleur, la compagnie fit placer en gare de Culoz, dans deux wagons, deux grands paniers dans chacun desquels on installa deux solides gaillards.

Une de ces nuits dernières, le voleur fit sauter le plomb d'un des wagons et y pénétra; puis, au moment où il se disposait à emporter un certain nombre de petits colis, le panier s'ouvrit et une lutte s'engagea entre le malandrin et le veilleur, qui se rendit maître du premier, un ancien employé de la compagnie.

Pauvres indigènes. — Il y a quelques temps, une commission a été chargée par la Fédération australienne de faire une enquête sur les procédés des fonctionnaires de l'Etat

☞ Voir la suite des nouvelles à la page quatre.

L'enfance est l'aurore de la vie, elle ignore encore les tempêtes qui sévissent à l'âge mûr. C'est pour cela que nous devons essayer de conserver à cet âge son bonheur et de préserver avant toute chose l'enfant de maladies. La peau est très délicate chez les petits enfants et un grand nombre de douleurs entrent par elle dans le corps. La graisse naturelle de la peau identique avec la Lanoline est le meilleur préservatif contre les microbes de toutes sortes de maladies, par conséquent rien ne peut être autant recommandé pour les enfants que l'emploi de la Lanoline. La Lanoline est aussi prescrite avec grand succès par les médecins pour les maladies enfantiles provoquant des démangeaisons.

En outre, l'emploi régulier de la Lanoline procure un beau teint, de sorte que celle-ci peut être recommandée non seulement pour les enfants, mais aussi pour les adultes. On emploie la Lanoline de préférence sous la forme de la Lanoline-toilette, Crème Lanoline, en vente bon marché dans presque toutes les pharmacies et drogueries, en tubes et en boîtes en fer blanc, avec la marque déposée «cercle à flèches».

Un saut dans l'inconnu

risque quiconque fait usage contre les affections catarrhales de remèdes qu'il ne connaît pas. Aucun risque avec les pastilles minérales, véritables Soden de Fay. Elles sont un produit de la source salutaire de Soden et leur action remarquable sur les membranes muqueuses des organes de la respiration et de l'estomac a été expérimentée tant de millions de fois que quiconque tousse ou est enroué, ou souffre seulement d'un symptôme de refroidissement, doit recourir à l'usage des «Soden». La boîte ne coûte que 1 fr. 25 dans toutes les pharmacies, drogueries et magasins d'eaux minérales. Fà 1348/1 g

ATTENTION!

Avec 170 fr. sont en peu de temps à gagnes jusqu'à un million de francs. Détails sour «Chance» à **Rodolphe Mosse, à Pesth.**

Les Varices

L'**Elixir de Virginie** guérit les varices, quand elles sont récentes; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures, il prévient les ulcères variqueux ou les guérit, et empêche leurs récidives fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 5 fr. dans toutes les pharmacies. Envoi gratuit de la brochure explicative par F. Uhlmann-Eyraud, Genève.

fédératif. La commission publie un rapport qui relève des faits monstrueux. Les agents gouvernementaux, recevant une prime pour chaque prisonnier indigène, portaient des accusations en masse contre les habitants d'un village et emprisonnaient tous les hommes. Des fermiers, pour empêcher le vol de leurs moutons, payaient, au su du gouvernement, vingt-cinq francs pour chaque tête d'indigène qu'on leur apportait. Des bandes de vauriens faisaient la chasse aux indigènes, les décapitaient afin d'avoir une pièce à l'appui pour toucher la prime.

SUISSE

Chemins de fer secondaires. — Le 7 février a eu lieu à Berne une conférence des administrateurs de l'Union des lignes secondaires suisses à voie normale. De nombreux délégués étaient présents. L'assemblée a discuté les mesures à prendre en commun contre la décision du Conseil fédéral du 2 octobre 1903 au sujet de l'indemnité postale et contre l'arrêté fédéral du 31 mars 1904 concernant le calcul du bénéfice net des lignes privées en vue de l'établissement des taxes de concessions, des indemnités pour les transports postaux, et de la diminution des taxes de transport. Après un rapport de M. de Planta, conseiller national, l'assemblée a décidé à l'unanimité de procéder par tous les moyens légaux contre les dispositions des décisions ci-dessus énoncées, en tant qu'elles sont incompatibles avec la législation fédérale.

Les postillons. — La commission du Conseil des Etat pour le projet relatif à l'amélioration du sort des postillons a adhéré aux résolutions prises par le Conseil national, en y introduisant toutefois un certain nombre de modifications à l'avantage des postillons, notamment en portant de 17 à 26 le nombre des jours de congé annuels, après six années de service, et de 240 à 300 francs l'allocation complémentaire de l'administration des postes après le même nombre d'années de service.

ZURICH. — La cour d'appel a condamné à quatre ans de réclusion et cinq ans de privation des droits civiques Albert Tobler, secrétaire de la commune de Albisrieden, pour détournements s'élevant à la somme de 17,172 francs et pour manquements graves à ses fonctions officielles.

BERNE. — Dimanche matin, des passants ont découvert, dans une forêt voisine de Huttwil, le cadavre d'un homme gisant dans une mare de sang. Le crâne était fracturé, le visage tuméfié et l'on remarquait dans la région du cou deux profondes blessures qui paraissaient avoir été faites au moyen d'un couteau. Les poches du mort avaient été retournées. A côté du cadavre se trouvait une caisse verte semblable à celles qu'utilisent les colporteurs.

L'enquête ouverte aussitôt permit d'établir qu'il s'agissait en effet d'un colporteur, du nom de Jean Friedli, âgé de 35 ans, domicilié à Rohrbach, marié et père de trois enfants dont le plus jeune est âgé de six mois. La veille, soit le samedi, Friedli avait voyagé dans la contrée vendant des allumettes, des lacets, du papier à lettres, etc. Le soir, il reprit la route de Rohrbach par Fiechten. C'est pendant le trajet qu'il fut attaqué, assassiné et dépouillé des quelques francs qu'il devait avoir sur lui.

Cet horrible crime a vivement ému les populations de la contrée. Des recherches actives sont faites pour retrouver le meurtrier.

GENEVE. — Le nouveau parti politique genevois, sous le nom d'Union radicale-libérale et la direction de MM. Pierre Moriaud et Hudry, s'est constitué pour faire pièce aux jeunes radicaux (ferblantiers de Plainpalais). Elle combattra la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'abolition des dispositions légales concernant les grèves et cherchera à tenir tête aux socialistes.

CANTON

Grand Conseil. — En supplément à l'ordre du jour de la session qui s'ouvrira lundi, le Conseil d'Etat présente trois rapports: 1. à l'appui de deux projets de décrets revisant la loi sur les tarifs de justice et modifiant l'article 5 de la loi sur l'assistance judiciaire gratuite en matière civile; 2. sur l'état des ventes de grèves du lac depuis 1897; 3. sur la correction du Bied en aval du Locle.

Administration cantonale. — Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'instituer un poste de deuxième aide de l'adjoint du géomètre cantonal à La Chaux-de-Fonds, avec traitement de 1650 à 2145 francs.

Il propose également la création d'un poste d'adjoint à l'inspecteur des contributions. Le chiffre du traitement serait de 3900 fr. au minimum, avec haute-paie légale de 600 fr. pour années de service.

Crédit foncier neuchâtelois. — L'assemblée des actionnaires a adopté les propositions, mentionnées ici hier, du Conseil d'administration.

Asile des Billodes. — Des 87 enfants inscrites dans la liste de 1904, 58 sont Neuchâteloises, (36 placées par la commune du Locle), 20 ressortissantes d'autres cantons suisses et 9 de l'étranger.

Il y a eu 19 admissions et 13 départs; trois jeunes filles, en sortant de l'asile, sont entrées en apprentissage, trois en service, les autres sont rentrées sous la direction de leurs familles. 74 élèves se trouvaient encore à l'asile au 31 décembre; parmi elles, quatre suivent les classes de l'Ecole professionnelle de couture.

Les dépenses de 1904 ont été de 35,454 fr. 65, les recettes ont été de 35,895 fr. 17. Boni, 440 fr. 52. Les dons et legs se sont élevés pour le canton de Neuchâtel à 8054 fr. 95; pour les autres cantons à 740 fr. 50; pour l'étranger à 528 fr. La vente des timbres-poste (produit brut) a donné 5857 fr. 24.

Au 31 décembre 1904, le capital est de 340,645 fr. 24, se décomposant en capital mort, immeuble et mobilier, pour 201,800 fr. — et en capital actif pour 138,845 fr. 24.

Correction du Buttes. — Le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil d'approuver les plans et devis de la correction et de l'endiguement du Buttes, en aval du village de Buttes, jusqu'à la limite du territoire de Fleurier. La dépense est supputée à 125,000 francs, dont le 50 % sera à la charge de la Confédération, 25 % à la charge de la commune et des particuliers, et le solde de 25 % à la charge de l'Etat. La part de l'Etat sera ainsi de 31,250 fr.

Brot-Dessous. — Un crédit de 7833 fr. est demandé par le Conseil d'Etat en vue de subventionner cette commune pour la construction de sa maison d'école.

La Chaux-de-Fonds. — Mercredi soir, vers 11 heures, la police était appelée en toute hâte dans une maison de la rue de l'Industrie, où un souteneur avéré, le nommé A. G., s'étant pris de querelle avec son patron de chambre, M. C., cantonnier, avait tiré deux coups de revolver. De l'enquête préalable, il semble toutefois résulter que G. n'avait pas l'intention de blesser M. C., mais avait voulu seulement l'effrayer et... appuyer fortement ses arguments! Pendant le trajet de la rue de l'Industrie au poste, G. avait réussi de se débarrasser de son arme; elle a été retrouvée hier matin par un passant et déposée au bureau de police. Le revolver avait encore quatre coups chargés. G. est sous les verrous.

NEUCHATEL

Fâcheux faux pas. — Au moment qu'il sortait d'une cave de la rue du Neubourg, hier à 1 heure et demie après midi, un ouvrier tonnelier nommé Vogel buta du pied contre la dernière marche de l'escalier et tomba si malheureux la face contre terre qu'il se cassa le nez. La voiture des Samaritains transporta le blessé à l'Hôpital communal.

A la pharmacie. — Pendant une distillation, hier matin, à la pharmacie Reutter, l'alcool traité prit feu par suite d'une défectuosité de l'alambic.

Dans la crainte d'une explosion, le poste de police fut averti et l'inspecteur de police se transporta à la rue de l'Orangerie.

Ses efforts joints à ceux de M. Reutter (qui a été brûlé à la main) et d'un employé de la pharmacie mirent bientôt fin à tout danger. Les dégâts ne sont pas considérables.

Champagne contre Champagne. — La maison Blankenhorn & Cie, fabricants de champagne, à Bâle, a intenté une action devant les tribunaux bâlois à la maison Bouvier frères, fabricants de vins mousseux, à Neuchâtel, pour prétendue imitation abusive de la marque « Sparkling Swiss », et concurrence déloyale.

La maison Bouvier frères a soutenu que la marque « Sparkling Swiss », traduction anglaise des mots « Mousseux suisse », ne saurait jouir de la protection légale, parce qu'elle est générique et qu'elle a du reste été employée par elle longtemps avant que la plaignante se la soit appropriée.

Par jugement du 22 août 1904, la cour d'appel de Bâle a écarté la plainte de MM. Blankenhorn et Cie. Ces derniers ont alors recouru en cassation au Tribunal fédéral. La cour de cassation pénale fédérale, dans sa séance de mercredi, a écarté le recours et condamné MM. Blankenhorn et Cie aux frais du procès et au paiement de 3 fr. à MM. Bouvier frères, à titre de dépens.

CORRESPONDANCES

(Le journal réserve son opinion à l'égard des lettres paraissant sous cette rubrique)

Saint-Aubin, 8 février 1905.

Monsieur le rédacteur,

Pour faire suite à la lettre de M. le docteur Vouga, publiée dans votre numéro de mardi, lettre où il s'étonne de voir tant d'opposition à la lutte contre l'alcoolisme, je crois que la réponse est facile. Notre population n'a pas de sentiments religieux suffisants pour prendre part à cette lutte. Par conséquent nos autorités y demeurent trop indifférentes et se contentent trop facilement de vœux platoniques.

Celui qui est au courant de nos mœurs électorales sait que les candidatures se mitonnent dans les « salons du pauvre ». là il est évident qu'on ne pétrira pas la pâte électorale en faveur de candidats hostiles à l'institution. On arrive ainsi à avoir une députation qui ne peut prendre sur elle de causer des chagrins à ceux par qui elle est élue.

Le même fait existe au sujet de la loi sur le repos dominical dont le nom seul effarouche nos libres penseurs. Que voulez-vous, c'est la logique des choses. Les salons du pauvre, y compris les cercles et leur clientèle, sont une puissance avec laquelle il faut compter. C'est précisément pourquoi il faut limiter le plus possible leur nombre et surtout les imposer plus fortement afin de n'en pas faire une industrie si florissante.

Pour être dans le vrai, je reconnais que le vice de l'ivrognerie a diminué. Si je me reporte aux années de ma jeunesse, il y a de cela plus de cinquante ans, je constate qu'on ne voit plus de ces scandales qui déshonoraient notre pays. La population a doublé suivant les localités et on ne peut pas dire que les établissements publics soient plus nombreux. En terminant, j'affirme que la lutte contre l'alcoolisme sera efficace suivant le degré de développement de l'idée religieuse. S'il n'y a rien à faire avec les vieux alcooliques, il faut s'occuper de la jeunesse, là est l'espoir de la patrie. Auberges vides, églises pleines, et le cauchemar de l'alcoolisme aura disparu à la lumière du matin.

Tout à vous, veuillez, Monsieur le rédacteur, agréer mes meilleures salutations.

LAMBERT-LÖWER.

POLITIQUE

Ilnicky

La chambre d'accusation du Tribunal fédéral, composée de MM. Perrier, président, Ursprung et Affolter, juges, a décidé dans sa séance de jeudi d'abandonner les poursuites contre Ilnicky; elle a décidé sa mise en liberté, sous réserve des mesures à prendre par les autorités administratives pour assurer la sécurité publique.

La séparation des Eglises et de l'Etat en France

A la Chambre, hier, M. Bienvenu-Martin, ministre de l'intérieur, a déposé un projet de loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat. (Applaudissements à gauche.) Le projet est renvoyé à la Commission. La droite réclame vainement la lecture de l'exposé des motifs.

Le Sénat, après avoir adopté différents projets d'intérêt local, reprend la discussion de la loi de deux ans.

Dans les couloirs de la Chambre, on assure que le gouvernement est disposé à accepter la discussion, dans le plus bref délai, du projet de la loi sur la séparation des Eglises et de l'Etat, mais toutefois il demandera qu'on liquide au préalable la loi sur le service de deux ans qui pourra être votée avant Pâques par les deux Chambres.

Au Reichstag

Le «Reichstag» a repris jeudi la discussion des nouveaux traités de commerce. Après un grand discours-ministre de M. de Posadowsky, différents orateurs ont pris la parole. La plupart se sont montrés favorables aux nouveaux traités. Un orateur a toutefois déclaré que les traités de commerce devraient plutôt être appelés des «traités contre le commerce», et qu'ils allaient à l'encontre des intérêts allemands.

La situation en Russie

On annonce de Saint-Pétersbourg que les directeurs des écoles supérieures ont reconnu la possibilité de recommencer les études le 28 février, mais jugent indispensable d'éviter les mesures de répression à l'égard de la jeunesse scolaire.

Dix-sept professeurs de l'Université de Dorpat ont déclaré dans la séance du collège des professeurs qu'ils cessaient leur activité, l'agitation qui règne parmi les étudiants étant trop préjudiciable à la marche normale des études, et parce qu'ils considèrent comme incompatible avec la dignité de l'Université que les cours soient faits sous la surveillance de la police. Le collège des professeurs a décidé, par 28 voix contre 7 et 4 abstentions, de suspendre l'enseignement jusqu'à nouvel ordre.

LA GUERRE

Mutineries de réservistes

L'« Aurore » reçoit de Saint-Pétersbourg la dépêche suivante:

A Wolkowsk, dans le gouvernement de Grodno, il y a eu samedi un combat entre 3000 réservistes et la troupe chargée de les embarquer. Après qu'ils eurent pillé des dépôts d'eau-de-vie, 700 réservistes ivres furent ramenés par la troupe à la caserne où éclata une révolte.

On signale de nombreux morts; un colonel a été blessé après avoir tué un réserviste qui déclarait que ses camarades refusaient d'aller en Mandchourie.

Les révoltés eurent d'abord le dessus, puis deux bataillons envoyés de Bialystock réussirent à isoler mille réservistes qu'ils embarquèrent; les autres furent enfermés dans la caserne.

Un grand-duc en Mandchourie

Suivant une dépêche de Saint-Pétersbourg au « Lokal Anzeiger » de Berlin, le commandant général de la cavalerie russe, grand-duc Nicolas-Nicolaïewitch, partira très prochainement pour le théâtre de la guerre, afin de prendre le commandement d'une partie de l'armée de Mandchourie.

L'escadre de renfort

On mande de Saint-Pétersbourg que le départ de la troisième escadre russe a été ajourné.

Les emprunts japonais

Le vice-président de la Banque du Japon s'embarquera le 25 février pour les Etats-Unis, puis se rendra en Angleterre, en vue de préparer la voie à de nouveaux emprunts japonais. Dans une conférence qui a eu lieu entre des financiers de Tokio, on a déjà discuté les conditions d'un emprunt intérieur.

En Mandchourie

Suivant un rapport du quartier général de Mandchourie, les Russes ont continué à bombarder dans la direction du Cha-Ho pendant la nuit du 7 au 8 février. Ils continuèrent à se retrancher en face de Lia-Chang Pao, Vehi, Koutaï et dans les environs.

Nouvelles diverses

Une invitation impériale. — Le département politique fédéral a envoyé la lettre suivante aux gouvernements des cantons de Zurich, Berne, Glaris, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzel Rhodes Extérieures, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Thurgovie, Vaud, Neuchâtel, et Genève.

«L'empereur d'Allemagne a exprimé le désir qu'une délégation de l'Eglise évangélique en Suisse fût invitée à la fête de la consécration de la nouvelle cathédrale à Berlin, fête qui aura lieu le 27 février 1905, dans la matinée.

Vous nous obligeriez beaucoup en nous informant, le plus tôt possible, si l'Eglise évangélique de votre canton veut bien se faire représenter à la cérémonie dont il s'agit.»

Le Conseil d'Etat vaudois a renvoyé cette lettre à la commission synodale, laquelle a répondu qu'à son avis c'est au bureau de la conférence des délégués des Eglises réformées de Suisse qu'il appartient de désigner un ou plusieurs délégués pour cette cérémonie.

Les grèves en Belgique. — Le nombre des grévistes dans le bassin de Charleroi est de 26,000, soit en augmentation d'un millier sur le chiffre signalé jeudi. Dans le Borinage, le nombre des grévistes est de 26,000, soit presque la totalité de la population minière.

Le comité national de la Fédération des mineurs a décidé de répandre un manifeste faisant appel à la solidarité des mineurs et les engageant à se mettre en grève. Il a été décidé également de demander l'intervention du ministre du travail.

Incendie à Cherbourg. — Un incendie a détruit en quelques heures, les chantiers maritimes Bienvenu.

Code civil suisse

Berne, 9. — La commission du Conseil national chargée de l'examen du projet de Code civil suisse a terminé jeudi ses travaux, après avoir mené à chef la tâche qu'elle s'était donnée, savoir la discussion du droit des personnes et de la famille, y compris le droit de tutelle. Il y a lieu de relever les décisions suivantes qui modifient le projet du Conseil fédéral.

Art. 313. — L'enfant naturel ne peut être reconnu que par son père, et non par un ascendant paternel.

La reconnaissance ne peut avoir lieu que par un acte authentique ou par une disposition pour cause de mort et non par simple déclaration à l'officier d'état civil.

Art. 313 bis. — Les enfants adultérins et issus d'inceste ne peuvent être reconnus.

Art. 317. — Le délai prescrit pour intenter l'action en paternité est fixé à six mois.

Art. 319, — Les cantons ne doivent pas arrêter de dispositions rendant la preuve plus difficile sur l'action en paternité.

Art. 324. — La pension alimentaire doit être allouée jusqu'à la 18e année révolue.

Art. 328. — L'action en paternité, avec effet civil (mit Standesfolgen) ne peut être intentée contre un homme marié.

Art. 359 et suivants. — Les dispositions relatives à la fondation d'asiles de famille sont du domaine du droit fédéral. Il ne reste plus aux cantons que le droit d'édicter les règlements en la matière sous réserve de l'approbation du Conseil fédéral.

Art 382 et 383. — La procédure en matière d'interdiction est du domaine de la législation cantonale, sous réserve de la juridiction du Tribunal fédéral

Art. 387. — La commune d'origine peut proposer à la commune de domicile la mise sous tutelle de ses ressortissants résidant au dehors.

Art. 406. — A son entrée en fonctions le tuteur dresse par acte public un inventaire des biens du pupille.

La commission a décidé de se réunir à nouveau à la fin d'avril pour discuter le droit des successions. Elle espère pouvoir soumettre dans la session de juin au Conseil national les trois premières parties du code civil, si le Conseil ne s'oppose pas à la discussion du projet par titres.

La commission discutera probablement en automne le droit des choses.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'Avis de Neuchâtel)

La grève de la Ruhr

Essen s. Ruhr, 10. — Dans une assemblée publique des ouvriers mineurs, organisée jeudi après midi pour Essen et la région environnante, il a été décidé à une très forte majorité de ne pas adhérer à la décision de la conférence des délégués des ouvriers mineurs au sujet de la reprise du travail, mais, au contraire, de continuer la grève.

La princesse Louise

Berlin, 10. — Le « Lokal Anzeiger » et le «Leipziger Tagblatt» prétendent savoir que le roi de Saxe a envoyé son avocat à Florence pour retirer à la princesse Louise la garde de la petite princesse Monica-Pia.

Le roi aurait pris cette décision à la suite d'un nouvel écart de conduite de la princesse, dont il aurait eu connaissance après le dernier voyage de la princesse à Dresde.

En Russie

Dans le Caucase

Tiflis, 10. — La grève continue. Les journaux n'ont pas pu paraître hier, sauf un seul; les employés des abattoirs, les commis pharmaciens sont également en grève, ainsi que le personnel des chemins de fer.

Sérieux désordres

Sosnowice, 10. — Un conflit s'est produit hier dans les forges de Catherine entre la troupe et les ouvriers. La troupe a tiré plusieurs salves sur les grévistes, ces derniers ayant attaqué les ouvriers de la station électrique pour les obliger à quitter le travail.

Il est arrivé jusqu'ici huit bataillons d'infanterie, huit escadrons de cavalerie et un régiment de cosaques.

Autocratie anarchique

On écrit de Saint-Pétersbourg au «Temps»:

Le lundi, les uns disent dans la journée, les autres tard dans la nuit, le président du comité des ministres reçut l'ordre de réunir ce corps le lendemain pour étudier la question et la forme d'un manifeste relatif à la question ouvrière. Le comité resta en séance cinq heures, travailla, discuta, et quand vers six heures il se sépara, ses membres apprirent... qu'ils avaient été devancés. Le gouverneur général D.-F. Trepoff avait imaginé d'organiser une députation d'ouvriers auprès de sa majesté, si bien que le petit discours que le souverain devait leur lire tiendrait lieu de manifeste et rendrait inutile le travail consciencieusement mûri par la haute assemblée! Le désenchantement fut considérable: il dure encore.

En réalité, le tour joué par le général aux hauts fonctionnaires de l'empire était assez adroit. Le gouverneur général avait d'ailleurs pris ses précautions et déclaré aux chefs des usines où il prenait des délégués: «Messieurs, vous répondez d'eux sur votre tête; s'il arrive quelque chose, c'est à vous que je m'en prendrai!» On comprend comment les «délégués» furent choisis! Et involontairement, en lisant cette histoire qui, dans cette féerique Russie, comme tant de choses, ressemble à un conte des anciens temps, en lisant cette histoire, dis-je, on songe à l'ingénieux et hardi Chat Botté: «Manants, si vous ne dites pas... vous serez hachés menu comme chair à pâté!»

Pourtant, quand on a cessé de rire de ce bon tour, on se demande avec inquiétude: Qui donc commande ici? Et à cette question on répond: Tout le monde. En un mot, l'administration semble livrée à l'anarchie complète: «C'est un pur chaos!» me disait un personnage qui se connaît en la matière.

Dans un pays centralisé comme celui-ci, on voit chaque ministre séparément plus le comité des ministres (lequel ne doit pas être confondu avec le conseil des ministres, qui n'existe que sur le papier), plus le gouverneur général, sans compter les grands-ducs et les personnages influents, obtenir chacun de leur côté et sans s'entendre le moins du monde la ratification de mesures qui souvent ne s'accordent pas et parfois se contredisent. Ce symptôme est plus grave que celui des grèves.

Lorsqu'on veut chercher une responsabilité, tout le monde se dérobe. On a arrêté des écrivains et on en a relâché la moitié: «Cela ne me regarde pas, dit le général Trepoff. Ce n'est pas moi qui les ai arrêtés!» Les mêmes écrivains se rendent chez le ministre de l'intérieur, la veille de la fusillade, et prient, à son défaut, son adjoint d'éviter une collision sanglante; le ministre reste invisible. M. Witte, consulté ensuite, déclare qu'il n'est prévenu de rien et qu'il ne peut rien faire. Le même jour, le général Foullon va consulter le prince Mirski: «Cela ne me regarde pas, lui répond le ministre. Adressez-vous au ministre des finances, c'est de lui que relèvent les grèves.»

Et tandis que tout le monde se démène ainsi, tandis que l'on hésite à Tsarskoïe-Selo sur l'attitude à observer un «deus ex machina», que la voix publique appelle le grand-duc Vladimir donne l'ordre de fusiller la canaille. Tout le monde a donc le droit de se laver les mains, et l'on use largement de ce droit. Pourtant cet état d'indécision anarchique est plus funeste au pays, à son avenir, à sa tranquillité, que les résolutions les plus réactionnaires. La bonne volonté ne suffit pas pour organiser un gouvernement: il faut y adjoindre la décision. A faire et à défaire sans cesse, à décider et à contremander, on risque d'user trop vite les rouages de la machine.

— Mais que faire, à qui s'adresser? disent la plupart des personnes que l'on rencontre. Nous n'avons pas d'hommes!

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous lisons dans le « Journal d'agriculture suisse »:

SITUATION. — Malgré les gelées nocturnes encore fortes, les belles journées ensoleillées de la dernière semaine ont eu raison de la neige qui recouvrait la campagne, celle-ci a presque entièrement disparu laissant de nouveau à découvert les jeunes plantes de céréales. La culture voit ainsi s'avancer le moment où elle reprendra sérieusement ses travaux. Déjà on s'est mis à certains travaux de la vigne et le sécateur va bon train pour mettre les souches à porteurs.

La physionomie des marchés reste la même. Les apports en légumes sont moins abondants. Les provisions ayant beaucoup souffert des grands froids de janvier, elles se trouvent sensiblement réduites. Le Midi a fait aussi des pertes sensibles en primeurs, ensorte que l'article légumes est relativement rare. Il en résulte des cours beaucoup plus élevés.

Les pommes de terre se font rares également et leurs prix se relèvent sur plusieurs marchés.

TOURTEAUX. — Cours de Marseille par 100 kilos: Lin 17 fr. 50 à 18 fr. Sésame blanc 13 fr. 75 à 14 fr. 50; Arachides décortiquées 15 fr. à 15 fr. 50; Coprah 15 fr. 50 à 16 fr. 75.

Extrait de la Feuille Officielle Suisse du Commerce

— La société en nom collectif Picard & Co, à La Chaux-de-Fonds, ajoute à sa raison de commerce la mention « Fabrique Germinal », en sorte que la raison actuelle de cette société est Picard & Co, Fabrique Germinal.

— La Société en nom collectif Les fils de L. Braunschweig, à La Chaux-de-Fonds, est dissoute. La raison est radiée. La suite des affaires de cette société est reprise par la « Société anonyme, Les fils de L. Braunschweig, Fabrique Election ».

AVIS TARDIFS

Unions chrétiennes du Vignoble

RÉUNION DE GROUPE

dimanche 12 février, à 2 ¼ h., au local de l'Union de Neuchâtel, rue du Château 19.

ORDRE DU JOUR: 1. Sujet biblique: Daniel VI. — 2. Question des cours bibliques régionaux. — 3. Question du défraiement des chefs et sous-chefs de groupe.

Le chef de groupe.

Madame William de Luze, Monsieur et Madame Jean-Jacques de Luze, inspecteur forestier, et leurs enfants, Monsieur et Madame William de Charrière-de Sévery, Monsieur Alfred de Büren et ses enfants, Madame Alfred de Luze, ses enfants et petits-enfants, Madame Francis de Luze, ses enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Charles de Luze, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur et Madame Maurice de Luze et leurs enfants, Madame Auguste Borel, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur WILLIAM DE LUZE

leur époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et grand-oncle, enlevé à leur affection le 8 février, dans sa 77me année.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu!

Matthieu V, 8.

L'enterrement aura lieu à Chigny sur Morges le vendredi 10 février, à 3 heures. Culte à 2 h. ¾. Le train régional quittant Morges à 2 h. 22 s'arrêtera à Chigny.

Le présent avis tiendra lieu de faire part. H 10507 L

Prière de ne pas envoyer de fleurs et de ne pas faire de visites.

Madame Sophie Thiébaud-Ducommun, à Brot-Dessous, Monsieur et Madame Samuel Thiébaud et leurs enfants, à Travers, Monsieur et Madame Daniel Thiébaud, à Peseux, Monsieur et Madame Guillaume Thiébaud et leur enfant, à Rochefort, Monsieur Henri Thiébaud, à Brot-Dessous, Madame et Monsieur Paul Leuba-Thiébaud, à Bienne, Madame et Monsieur Louis Wirth-Thiébaud et leurs enfants, à Brot-Dessous, Monsieur et Madame Alphonse Tiébaud et famille, à Prépunel, Monsieur et Madame Georges Thiébaud, à Beawerton (Amérique), ainsi que les familles Thiébaud, Ducommun et Duvanel ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Henri-Augustin THIÉBAUD

que Dieu a rappelé à lui aujourd'hui 9 février, à 8 heures du matin, dans sa 66me année, après une longue maladie.

Je sais que mon Rédempteur est vivant. Job XIX, 25.

Heureux sont dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur, oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. Apoc. XIV, 13.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu dimanche 12 courant, à 1 heure et demie.

Domicile mortuaire: Brot-Dessous.

Les dames suivent.

Monsieur le pasteur et Madame Albert Lequin, à Fontainemelon, et leurs familles, ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances qu'il a plu à Dieu de reprendre à lui, aujourd'hui, 9 février, à l'âge de cinq ans deux mois, après trois semaines de maladie, leur chère enfant

MARCELLE

Fontainemelon, le 9 février 1905.

Voici, dit l'Eternel, je t'enlève ce qui fait le délice de tes yeux. Ezéch. XXVIII, v. 11.

.... Comme un berger, il paîtra son troupeau, il prendra les agneaux dans ses bras et les portera sur son sein. Esaïe XL, v. 11.

L'ensevelissement aura lieu samedi, 11 courant, à **1 heure** ¼ après midi.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

La *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, en ville, 2 fr. par trimestre.

Bulletin météorologique — Février

Les observations se font à 7 ½ heures, 1 ½ heure et 9 ½ heures.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

DATE	Tempér. en degrés cente Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
9	+2.2	—0.4	+5.6	727.8		N.E.	moy.	clair

10. 7 ½ h.: —3.2. Vent: N.E. Ciel: clair.

Du 9. — Brouillard sur Chaumont le matin. Le ciel s'éclaircit vers 2 heures de l'après-midi et se couvre de nouveau vers 6 h. ¼.

Hauteur du Baromètre réduite à 0

suivant les données de l'observatoire

Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719,5mm.

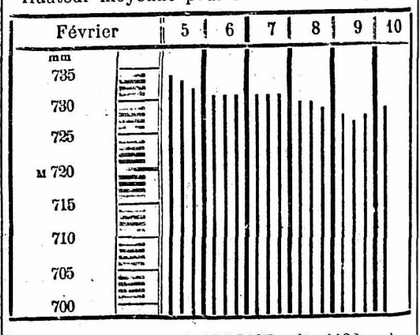

STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

8	+0.5	—4.5	+6.0	672.3		0.N.0	faib.	as. clair

Soleil tout le jour. Alpes magnifiques. Grand beau.

7 heures du matin

	Altit.	Temp.	Barom.	Vent.	Ciel.
9 février.	1128	—4.0	673.2	N.O.	as. couv.

Niveau du lac

Du 10 février (7 h. du matin): 428 m. 860

Bulletin météorologique des C. F. F.

10 février (7 h. 14 matin)

Altitude mètres	STATIONS	Tempér. centigr.	TEMPS & VENT	
394	Genève	5	Couvert.	Calme
450	Lausanne	0	Tr. b. tps.	»
389	Vevey	— 1	»	»
398	Montreux	2	»	»
537	Sierre	— 2	»	»
1609	Zermatt	—	Manque.	
482	Neuchâtel	0	Couvert.	»
995	Chaux-de-Fonds	— 7	Nébuleux.	»
632	Fribourg	0	Tr. b. tps.	»
543	Berne	— 3	»	»
562	Thoune	— 4	»	»
566	Interlaken	— 3	»	»
280	Bâle	— 1	»	»
439	Lucerne	— 3	»	»
1109	Göschenen	— 6	»	»
338	Lugano	0	»	»
410	Zurich	— 1	Couvert.	»
407	Schaffhouse	1	Tr. b. tps.	»
673	Saint-Gall	— 4	»	»
475	Glaris	— 3	»	»
505	Ragatz	— 3	»	»
587	Coire	— 1	»	»
1543	Davos	—12	»	»
1356	Saint-Moritz	— 9	Qq. n. Beau.	»

Monsieur et Madame Jules Faure-Geneux et leur fille Geneviève;

Monsieur Philippe Faure-Bergeon, ses enfants et petits-enfants;

Madame Adèle Geneux, ses enfants et petits-enfants;

Mademoiselle Louise Faure;

les familles Faure, Geneux, Bergeon, Brandt, Bock, Lambelet, ont la grande douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances, le décès de leur cher fils, frère, petit-fils, neveu et cousin,

Maurice FAURE

que Dieu a rappelé à lui à l'âge de 10 ans 1 mois, après une courte maladie.

Le Locle, le 9 février 1905.

Il rassemblera les agneaux entre ses bras et les portera dans son sein. Esaïe XL, v. 11.

Psaume XXXVIII, v. 23.

L'ensevelissement aura lieu samedi 11 février, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Grand'Rue 3.

IMPRIMERIE WOLFRATH & SPERLÉ